



BLESSURES ASSOCIÉES AUX VÉHICULES-JOUETS MOTORISÉS

SCHIRPT, en septembre 2006, chez les enfants de 1 an à 9 ans

SOURCE DES STATISTIQUES

Des données sur les blessures ont été extraites de la base de données du Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT). Le SCHIRPT est un système de surveillance des blessures mis en œuvre dans les services d'urgence de dix hôpitaux pédiatriques et de quatre hôpitaux généraux du Canada. La collecte de données a commencé en avril 1990 dans les hôpitaux pédiatriques et entre 1991 et 1995 dans les hôpitaux généraux. Le SCHIRPT est un programme de la Section des blessures et de la violence envers les enfants, Centre de promotion de la santé, Division de la surveillance de la santé et de l'épidémiologie, qui fait partie de l'Agence de la santé publique du Canada.

Les fiches et les rapports ne sont mis à jour que lorsqu'il y a des raisons de croire que les blessures ou que les circonstances entourant les blessures ont changé. Par exemple, le rapport des blessures se rapportant à un produit particulier serait mis à jour si la réglementation relative à la fabrication du produit était modifiée de manière à inclure un nouvel élément de sécurité. Il n'est pas nécessaire de mettre régulièrement à jour les rapports parce que les sites de collecte de données ne constituent pas un échantillon représentatif de tous les hôpitaux canadiens. Des mises à jour fréquentes ne feraient qu'augmenter le nombre de dossiers inclus dans le rapport, mais ne modifieraient pas forcément les tendances et les répartitions constatées.

LIMITES

Il est important de signaler que les blessures décrites ici ne représentent pas toutes les blessures survenues au Canada, mais uniquement celles qui ont été soignées dans les services d'urgence des 14 hôpitaux du réseau du SCHIRPT. Comme la majorité des données du SCHIRPT proviennent d'hôpitaux pédiatriques situés dans les grandes villes, les blessures subies par les personnes suivantes sont sous-représentées : les adolescents plus âgés et les adultes, traités dans les hôpitaux généraux, les membres des Premières nations et les Inuits et les personnes vivant dans des régions rurales. Les blessures mortelles sont également sous-représentées dans la base de données du SCHIRPT, car les données des services d'urgence n'incluent pas les personnes qui sont mortes avant d'avoir été transportées à l'hôpital ni celles qui sont décédées après y avoir été admises.

CRITÈRES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

En septembre 2006, une recherche a été réalisée dans la base de données du SCHIRPT (chez les enfants de 1 an à 9 ans, 725 948 dossiers au total) pour les blessures associées à des véhicules-jouets motorisés. De façon plus précise, on a retenu le dossier lorsqu'il renfermait l'une des six zones de code de facteur du SCHIRPT pour les véhicules-jouets (583). Le texte descriptif de ces dossiers a fait l'objet d'une recherche afin de relever l'une des chaînes de texte suivantes : « MOTORISÉ », « JEEP », « ROUE MOTRICE », « BARBIE », « CADILLAC », « ÉLECTRIQUE », « PILE » et « 4 ROUES ». Cet ensemble définitif de données a ensuite été examiné de façon manuelle afin de confirmer les cas.

CITATION RECOMMANDÉE

Le présent rapport et les données qu'il renferme peuvent être reproduits et diffusés librement pourvu que la source soit mentionnée. À cette fin, nous recommandons d'utiliser l'énoncé suivant :

Division de la surveillance de la santé et de l'épidémiologie (Agence de la santé publique de Canada). *Blessures associées aux véhicules-jouets motorisés : données tirées du Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT)*, en septembre 2006, chez les enfants de 1 an à 9 ans, 33 dossiers.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Veillez communiquer avec la Section des blessures et de la violence envers les enfants, Division de la surveillance de la santé et de l'épidémiologie, par TÉLÉPHONE, au 613-957-4689, par TÉLÉCOPIEUR, au 613-941-9927, ou visitez notre site Web à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/inj-bles/index_f.html.

Tendance globale

Dans l'ensemble, 33 cas ont été répertoriés, ce qui représente 0,2 % des blessures associées à tous les jouets dans le même groupe d'âge.

Caractéristiques temporelles

Le tableau 1 fait état des caractéristiques temporelles. Il y a eu une légère augmentation non significative sur le plan statistique ($p = 0,19$) dans le nombre de cas survenus au cours de la période 2001-2003 comparativement à la période 1997-2000.

Tableau 1. Proportion de cas selon la période. Blessures associées aux véhicules-jouets motorisés, SCHIRPT, 1990-2003, enfants de 1 an à 9 ans.

Année ¹	N ^{bre} de cas	N ^{bre} de cas pour 100 000 ²
1990-1996	5	1,6
1997-2000	14	6,9
2001-2003	13	8,8

¹ Les années 2004-2005 sont incomplètes.

² Nombre de cas pour 100 000 cas de tous les types du SCHIRPT pour la période donnée

Répartition selon l'âge et le sexe

Le tableau 2 fournit les détails sur la répartition selon l'âge et le sexe. La proportion, selon l'âge, des blessures associées aux véhicules-jouets motorisés était la plus forte chez les enfants de 2 ans à 4 ans (6,6 cas pour 100 000 cas du SCHIRPT ayant le même âge). Dans l'ensemble, l'âge médian était de 4,1 ans (l'âge médian pour les blessures associées à tous les jouets est de 3,6 ans). Il y avait prépondérance de sujets de sexe masculin (69,7 %).

Tableau 2. Blessures associées aux véhicules-jouets motorisés, répartition selon l'âge et le sexe, base de données du SCHIRPT, au mois de septembre 2006, enfants de 1 an à 9 ans.

Groupe d'âges (années)	N ^{bre} de cas (%)	N ^{bre} pour 100 000 SCHIRPT ¹	% de sujets de sexe masculin (% de sujets de sexe masculin pour tous les JOUETS) ²
1	5 (15,2)	4,2	40,0 (62,2)
2-4	18 (54,6)	6,6	72,2 (63,5)
5-9	10 (30,3)	3,0	80,0 (63,0)
Total	33 (100,0)	4,5	69,7 (63,1)

¹ Comme le SCHIRPT recueille de l'information auprès de dix hôpitaux pédiatriques et de seulement quatre hôpitaux généraux, le nombre de jeunes enfants dans la base de données est élevé. L'utilisation d'un taux établi sur 100 000 à l'intérieur d'un même groupe d'âge (au lieu d'un pourcentage global par groupe d'âge) permet de corriger en fonction des différentes méthodes de répartition des groupes d'âge.

² Pourcentage de sujets de sexe masculin dans les cas reliés à tous les jouets, pour le groupe d'âge donné.

Circonstances

Le tableau 3 présente la répartition des circonstances particulières entourant la blessure. Près des deux tiers des patients sont tombés du jouet.

Tableau 3. Circonstances entourant les blessures associées aux véhicules-jouets motorisés, SCHIRPT, au mois de septembre 2006, enfants de 1 an à 9 ans.

Circonstance	N ^{bre} de cas (%)
Le patient est tombé du jouet, a basculé	21 (63,6)
Piéton ¹	5 (15,2)
Le patient s'est blessé alors qu'il conduisait le jouet (il n'est pas tombé du jouet)	4 (12,1)
Collision avec un objet fixe	2 (6,1)
Fonctionnement défectueux du produit	1 (3,0)
Total	33 (100,0)

¹ Un autre enfant jouant avec l'enfant sur le jouet ou un autre enfant jouant près du jouet

Blessures

Le tableau 4 décrit les principales blessures subies (première blessure déclarée). Près de la moitié des incidents touchaient la tête et le visage. À peine moins du tiers (27 %) des cas étaient des lacérations et 21 %, des fractures. Il y a eu une amputation d'un orteil.

Tableau 4. Blessures associées aux véhicules-jouets motorisés, SCHIRPT, au mois de septembre 2006, enfants de 1 an à 9 ans

Siège de la blessure Nature de la blessure	N^{bre} de cas (%)
Visage et cou	15 (45,4)
lacération faciale	4
blessure dentaire	3
traumatisme crânien fermé mineur, commotion	2
lacération du cuir chevelu	3
Contusion ou éraflure du cuir chevelu et du visage	3
Membres supérieurs	11 (33,3)
fracture	6
blessure par écrasement (main, doigts)	2
contusion, éraflure, lacération (doigts)	3
Membres inférieurs	5 (15,2)
contusion, éraflure (genou, pied)	2
amputation d'un orteil	1
fracture du tibia	1
entorse, foulure de la cheville	1
Tronc	2 (6,1)
contusion, éraflure (bassin, périnée)	2
Total	33 (100,0)

Traitement au service d'urgence

Le tableau 5 fait état du traitement reçu au service d'urgence, ainsi que d'une comparaison avec tous les cas du SCHIRPT et des cas associés à tous les jouets. Les enfants qui se sont blessés en utilisant des véhicules-jouets motorisés étaient hospitalisés trois fois moins souvent que les victimes de blessures associées à tous les jouets (9,1 % par opposition à 3,1 %).

Tableau 5. Blessures associées aux véhicules-jouets motorisés, traitement au service d'urgence, SCHIRPT, au mois de septembre 2006, enfants de 1 an à 9 ans

Traitement	N ^{bre} de cas (%)	% de cas du SCHIRPT ¹	% de cas pour tous les JOUETS ²
Le patient est parti sans avoir été vu par le médecin	0 (0,0)	1,3	1,5
Le patient n'a reçu que des conseils	8 (24,2)	20,9	23,2
Le patient a été traité, suivi médical au besoin	8 (24,2)	38	41,4
Le patient a été traité, suivi médical requis	13 (39,4)	32,7	30,3
Court séjour, le patient a été mis sous observation au service d'urgence	1 (3,0)	1,7	< 1,0
Hospitalisation	3 (9,1)	5,4	3,1
Blessure fatale	0 (0,0)	< 1,0	0
Inconnu	0 (0,0)	< 1,0	< 1,0
Total	33 (100,0)	100	100

¹ Proportion de tous les cas du SCHIRPT (même groupe d'âges et même période) ayant fait l'objet du traitement donné.

² Proportion de tous les cas du SCHIRPT associés à des jouets (même groupe d'âges et période) ayant fait l'objet du traitement donné.

Hospitalisations

Des trois enfants hospitalisés, un a subi une amputation d'un orteil, un autre présentait une blessure mineure fermée à la tête, et un autre, une fracture du tibia.